Construction

PostÃ© par: lettres types
Publiée le : 22/5/2010 9:39:18

La lettre d'information au voisin des travaux que vous pouvez effectuer dans votre logement n'est pas obligatoire mais elle s'impose si vous voulez garder de bons contacts avec vos voisins.

Madame, Monsieur,

Par ce courrier, je vous informe que je vais faire des travaux dans ma propriÃ©tÃ© Ã compter du (indiquer la date).

L'entreprise (indiquer le nom de l'entreprise) effectuera ces travaux sous le permis de construire nÂ° (indiquer le numÃ©ro).

Par consÃ©quent, je vous prie de m'excuser des nuisances sonores Ã©ventuelles.

Cordialement.

Votre voisin

Lettre type d'annonce de travaux de rÃ©novation au voisin